

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°13/2026/AA

Objet : LOCATION DE MATERIELS DES FETES

- Maître d'ouvrage : Arrondissement Annakhil
 - Date d'ouverture des plis : Le Jeudi 13 Aout 2026 à 11h00.
 - Lieu d'ouverture des plis : Bureau du président de l'Arrondissement
 - Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - ASSAHARA AL MAGHRIBIA N° 12 463 du 20 Juillet 2026.
 - LE MATIN N°18 526 du 20 Juillet 2026.
 - Date de publication sur le portail des marchés publics est : 20/07/2026.
 - La liste des concurrents ayant déposé leurs plis par voie électronique :
 - ↳ STE AL HAMD EVENTS SARL AU sis à Marrakech
 - ↳ STE CLAIRISE MONDE SARL AU sis à Marrakech
 - ↳ STE ELYSIUM SERVICE SARL AU sis à Dakhla
 - ↳ STE OLMAY SARL AU sis à Marrakech
 - ↳ STE PAX SARL AU sis à Marrakech
 - ↳ STE SANA ENVIRONNEMENT SARL AU sis à Marrakech
 - Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et technique
 - ↳ STE CLAIRISE MONDE SARL AU sis à Marrakech
 - ↳ STE ELYSIUM SERVICE SARL AU sis à Dakhla
 - ↳ STE OLMAY SARL AU sis à Marrakech
 - ↳ STE PAX SARL AU sis à Marrakech
 - ↳ STE SANA ENVIRONNEMENT SARL AU sis à Marrakech
 - Liste des concurrents admis sans réserve :
 - ↳ STE AL HAMD EVENTS SARL AU sis à Marrakech
 - Liste des concurrents admis avec réserve :
 - * NEANT
- Montant des actes d'engagement des concurrents :

Concurrents	Montant des actes d'engagement en DHS
STE AL HAMD EVENTS SARL AU	213 840,00

- vérification des montants des actes d'engagement des concurrents :

Concurrents	Montant des actes d'engagement après vérification
STE AL HAMD EVENTS SARL AU	213 840,00



- Liste des concurrents écartés :
* NEANT

Concurrent retenu :

Concurrent	Montant de l'acte d'engagement
STE AL HAMD EVENTS SARL AU	213 840,00

- Justification du choix de l'attributaire : l'offre économique la mieux disante
- date d'achèvement des travaux de la commission : **28/08/2026**

Fait à Annakhil, le 28/08/2026

Signé

Le Président De L' Arrondissement Annakhil

